

# Programme de formation

## Formation initiale SST « Sauveteur secouriste du travail »

Document de référence V8.01/2021

Guide des données techniques et conduites à tenir SST V3.6 /2019 de l'INRS et  
manuel du formateur SST Version 06/2020

*Durée* : 14 heures

*Tarif* : Nous consulter pour toute demande de devis

### OBJECTIFS

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement.

Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...);
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

### PUBLIC

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis

## OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

- Les moyens matériels de la formation :

Ressources documentaires obligatoires :

Guide des données techniques et conduites à tenir INRS.

Document de référence SST.

Plan d'intervention + pictogrammes.

Grille de certification des compétences SST.

- Le matériel de simulation obligatoire :

1 défibrillateur de formation avec accessoires.

1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :

Mannequins RCP adulte, enfant et nourrisson

Divers matériels pour la réalisation des simulations.

Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.

Autres outils pédagogiques préconisés :

Vidéos « Gestes de secours SST » - INRS

Divers diaporamas réalisés par JMA FORMATION – INRS

## MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

JMA FORMATION s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.



Alternance de méthode active et méthode « étude de cas » par jeux de rôle et/ou jeux de simulation

- ♣ Exposés interactifs et étude de cas, par vidéo-projection, utilisation du Plan d'intervention SST, de support photo, de chasses aux risques, de vidéo du type « Histoires ordinaires » (INRS)
- ♣ Démonstration pratique, par apprentissage des gestes (mannequins adulte, enfant, nourrisson, masque de visage et feuilles de protection, défibrillateur automatisé externe de formation avec jeux d'électrodes Adulte et Enfant).
- ♣ Mise en situation d'accident du travail simulés en salle, à l'aide de matériel, outils, maquillage « simulation de blessures », etc.
- ♣ Remise d'un mémento reprenant l'essentiel de la formation
- ♣ Intégration de documents internes fournis par l'entreprise (Procédure de consignes interne en cas d'accident, protocole sur l'organisation des secours, etc...)
- ♣ Possibilité de réaliser des accidents simulés filmés au sein de l'établissement, à l'aide de maquillage « simulation de blessures »

## LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA / PRÉSENTIEL.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Pour l'inscription merci de contacter JMA Formation au minimum 15 jours avant le démarrage de la session choisie.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

## CONTACT

Monsieur Marc JOURNET – Directeur, référent pédagogique et formateur

Téléphone : 07.81.14.03.13

Mail : [marc.journet@jmaformation.fr](mailto:marc.journet@jmaformation.fr)

### JMA FORMATION

Siège : 15, Rue du Bois de la Lande 17120 FLOIRAC - Siret : 80476402500024 - APE : 8559B -  
jmaformation@orange.fr - Tel : 0781140313 – Organisme de formation professionnelle continue  
NDA N° 11788270478- V1.0 – 13/01/2022

## ACCESSIBILITÉ

Entretien préalable avec le référent handicap.



Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

Horaires des 2 journées : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

### Présentation de la formation SST = 20 min

- Ouverture de formation

### 1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail : 1h15

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

### 2. Rechercher les risques persistants pour protéger : 1h20

- L'alerte aux populations
- Analyser une situation d'accident (le mécanisme accidentel)
- Protéger face à une situation d'accident (Supprimer un danger)
- Protéger face à une situation d'accident (Isoler un danger)
- Protéger face à une situation d'accident (Soustraire d'un danger)
- 

### 3. De « protéger » à « prévenir » = 30 min

- Les dangers dans une situation de travail
- Les principes de base en prévention

### 4. Examiner la victime et faire alerter = 50 min

- Examiner la ou les victimes
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise

## 5. De « faire alerter » à « informer » = 15 min

- Informer de la situation dangereuse repérée

## 6. Secourir face à une situation d'accident = 6h20

- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir une victime qui ne répond pas, mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 1)
- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas (partie 2)

## 7. Situations inhérentes aux risques spécifiques : durée à définir

- Risques spécifiques à l'entreprise

## 8. Le dispositif de validation des SST = 1h10

- Evaluation des acquis des stagiaires (cas concrets de synthèse)\*
- Bilan et évaluation de la formation

\*Composition du jury : un formateur SST qui a assuré la formation.

## SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Tests de positionnement, mises en situation, cas concrets, livret de formation (<https://memoforma.fr/sauvetage-secourisme-du-travail-conforme-au-guide-des-donnees-techniques-de-linrs-v3-06-2019/>), attestation de présence, documents d'évaluation de satisfaction, attestation de formation individualisée et grille de certification de l'INRS.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

## CERTIFICATION

### JMA FORMATION



Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Ce certificat SST peut être délivré à des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel dans le cadre de la préparation de leur diplôme.

Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...) formalisées dans le [document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail](#).

## DATES

Nous consulter.

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées. En cas de réussite un nouveau certificat SST sera délivré.

## DISPOSITIONS PRATIQUES

Groupe de 4 à 10 personnes maximum.

### JMA FORMATION